

Questions orales

• (1450)

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le ministre n'est pas resté inactif dans ce dossier. Le Conseil consultatif de l'auto-route de l'information a travaillé à l'élaboration d'une série de recommandations qui ont été soumises à la Chambre il y a environ un mois. Au cours des six ou huit prochaines semaines, il sera donné suite à beaucoup de ces recommandations. Je suis sûr que les députés de l'autre côté seront plus que satisfaits.

[Français]

M. Réjean Lefebvre (Champlain, BQ): Monsieur le Président, compte tenu que les entreprises qui attendent la décision du CRTC pour l'obtention de licences auront toutes des technologies différentes exigeant un investissement important de chaque consommateur, quelles mesures le ministre entend-il prendre pour que le consommateur ne soit pas encore pénalisé si l'une ou l'autre de ces entreprises doit disparaître?

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la plupart des députés à la Chambre conviendront que le gouvernement est sans aucun doute celui qui est le plus sensibilisé à la cause des petites entreprises. L'impératif, c'est que nous ne prenions pas de décisions sans tenir compte de leurs préoccupations.

Je dirais qu'un délai de six à huit semaines pour trouver les solutions satisfaisantes n'est pas déraisonnable.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, le 8 novembre, le ministre de l'Industrie, en réponse à la question dont je lui avais donné avis, a affirmé que l'Association des Métis et Indiens non inscrits de l'Ontario n'avait bénéficié d'aucune avance de fonds depuis 1991.

J'ai appris que, depuis 1991, cette association avait reçu environ 270 000 \$, une somme supérieure aux 111 000 \$ versés à Henry Wetelainen, père. Le ministre aimerait-il profiter de l'occasion pour préciser les renseignements qu'il a donnés à la Chambre le 8 novembre et rectifier les faits?

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas au courant des détails de ce dossier, mais je prends bonne note de la question et nous en reparlerons à la Chambre au moment opportun.

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, la GRC attend un rapport du ministère dans le cadre de l'enquête sur l'Association des Métis et Indiens non inscrits de l'Ontario qui lui a été commandée à la suite de mon intervention en novembre.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre que ce rapport sera plus complet que sa réponse du 8 novembre?

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, une partie de ce dossier relève de la compétence de la GRC et il ne conviendrait pas que nous intervenions davantage dans cette affaire.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Cela fait maintenant plus d'un mois que la GRC arrête un intrus à l'intérieur de la résidence du premier ministre, au 24, promenade Sussex, située dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre.

Le solliciteur général avait dit à l'époque qu'il verrait à ce que la plus grande partie possible du rapport de la GRC soit rendue publique. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en est ce rapport? Est-ce que les détails de ce grave incident seront rendus publics, et dans l'affirmative, lesquels?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, plus tôt aujourd'hui, le rapport en question a été rendu public par la GRC, à la suite d'une demande faite dans le cadre de l'accès à l'information.

J'avais effectivement dit que j'aimerais que la plus grande partie possible du rapport soit rendue publique dans la mesure où cela ne nuirait ni à l'impartialité du processus disciplinaire en cours à l'égard de certains membres de la GRC, ni aux mesures de sécurité en place au 24 Sussex, ni à l'action en justice intentée contre le suspect arrêté lors de cet incident.

Par conséquent, certains passages du rapport ont fait l'objet d'une exemption, conformément à la législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Je suis convaincu que les mesures qui ont été prises depuis par la GRC pour renforcer la sécurité contribueront à faire en sorte qu'un incident de ce genre ne se reproduise jamais plus.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le monde de l'aviation est particulier au Québec puisqu'il fonctionne en français. Des organismes qui défendent la place du français dans l'air depuis des années, comme l'Association des gens de l'air du Québec et l'Association québécoise des transporteurs aériens ne sont pourtant pas représentés au conseil d'administration de NAVCANADA qui s'appête à prendre en main l'opération du système de navigation aérienne.